

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 922 /Just.

Objet:  
Affaire RUTABAGISHA  
et consorts.-

TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI, le dossier M.P. contre Rutabagisha.-

Astrida, le 27 avril 1951.-  
L'Officier de Police Judiciaire,  
CH.LEES,

ASTRIDA



216

RESUME DE L'AFFAIRE.

Les indigènes Butuyu, Ndagiyimana, Zarubara, dénoncent les nommés Rutabagisha, Ngirimandwa et un inconnu pour les avoir arrêtés en forêt de Nyongwe alors qu'ils venaient de la zone minière. Les 3 derniers se présentèrent comme policiers et fouillèrent les voyageurs auxquels ils dérobèrent 1.200 Frs suivant les déclarations des plaignants.-

Rutabagisha et Ngirimandwa avaient été commissionnés par Monsieur l'Agent T.P. Gellens d'accord avec Monsieur le Directeur de la "Minétain" pour effectuer une surveillance en zone minière et dénoncer tout trafic et exploitation d'or.

Les plaignants reconnaissent d'autre part avoir circulé en zone A, sans être en possession d'une autorisation expresse.

PIECES AU DOSSIER.

P.V. 230 bis/I à III/O.P.J.LEES  
P.V. de saisie.